Le mardi 7 novembre 2017

Les animateurs du bassin sud Deux-Sèvres

Aux

Distingués membres du Bassin sud des Deux-Sèvres

Bassin d'éducation et de formation du sud des Deux-Sèvres

Les animateurs

A. FAVRIS,

Collège St Exupéry

05.49.07.50.70

aymeric.favris@ac-poitiers.fr

N. LAURENT

Lycée JF Cail

Objet : **Compte rendu de l'assemblée générale du bassin d'éducation et de formation du sud des Deux-Sèvres, réunie à Niort, le jeudi 19 octobre 2017.**

La commission s'est réunie le jeudi 19 octobre 2017 de 14h00 à 16h00 aux LGT et P Paul Guérin à Niort.

L'ordre du jour était :

- Introduction par les animateurs
- Accueil des collègues nouveaux arrivants
- Bilan des activités du bassin de l'année 2016-2017
- Le bassin d'éducation et de formation Sud Deux Sèvres, définition et positionnement
- Les axes de travail pour 2017-2018, définition et installation des commissions
- Calendrier de l'année
- Questions diverses

Etaient présents :

LAURENT BAYENAY	KATHY LAVANCHE	CELINE BISSON	CHRISTOPHE HUMBERT
GERARD GRETHER	LYDIE LENOIR	XAVIER BARDIEUX	THIERRY SURAULT
PATRICK DEFAYE	BRUNO GACHIGNARD	MAGALI PAILLE	
SOPHIE BLANCHET	JEAN-CLAUDE VARENNE	BEATRICE NICOLAS	
AYMERIC FAVRIS	LAURENCE AUDE	CAROLINE LEON	
NICOLAS LAURENT	GILLES SEIGNON	ANNE DE BOIS	

Introduction par les animateurs

Les animateurs ouvrent la séance, remercie les présents d'avoir fait le déplacement et font le constat que chaque établissement du BEF est représenté.

Les instances

Un rapide rappel du fonctionnement du BEF est effectué. Mais comme nous allons le voir dans la partie suivante, il y a eu peu de mouvement dans le bassin, nécessitant une explication complète.

L'assemblée générale qui se réunit 2 à 3 fois par an, rassemble tous les membres du BEF. Elle permet de présenter, d'exposer, d'informer et de valider. Elle est animée par les animateurs.

Le comité de pilotage, se réunit 2 à 3 fois par an, il est composé de :

- Animateurs de bassin
- Animateurs de commission
- IEN IO
- Directeurs de CIO
- Ouverture à quelques collègues volontaires

Les commissions, se réunissent 2 à 5 fois par an. Elles sont constituées autour d'un thème de travail (sujet de travail ou de réflexion) défini en assemblée générale. Elles sont animées par des animateurs de commission. Elles rassemblent les collègues désireux de travailler au thème.

Accueil des collègues nouveaux arrivants

Monsieur le Directeur académique a fait la présentation des nouveaux arrivants dans le département lors de sa rentrée du 3 octobre 2017.
Dans le BEF sud Deux Sèvres, il n'y pas eu de nombreux mouvements.
Un tour de salle de présentation est alors organisé.

Bilan des activités du BEF sur 2016-2017

Les animateurs retracent rapidement l'activité du bassin, l'an passé.
celle ci tient en quelques dates :
Jeudi 13 octobre 2016, tenue de l'AG de début d'année, changement d'animateurs
Jeudi 26 janvier 2017, restitution de l'audit de Mme la Rectrice Eclore/Bassin
Mardi 28 mars 2017, tenue de l'AG du BEF à Melle
Jeudi 18 mai 2017, tenue de la commission « Cap du bassin »10h00, Paul Guérin
Mardi 6 juin 2017, tenue de l'AG de fin d'année en présence de l'IA-DASEN79
A l'unanimité, les membres du BEF ont affirmé être attachés à la notion de bassin.
Jeudi 5 octobre 2017, tenue de la réunion du comité de pilotage.

Le BEF sud Deux-Sèvres, définition et positionnement

De par les évolutions qu'a connu l'académie avec la mise en place des réseaux éclore, la question du positionnement du bassin a pu être interrogée dans son existence, d'ailleurs certains se sont éteint et dans ses actions.

En tout état de cause, la question posée est la position du bassin dans une redéfinition et le bassin s'identifie-t-il à un inter-éclore?

Les commissions du BEF et assemblées générales dont une en présence de Monsieur le Directeur académique ont réaffirmé la nécessité de l'entité bassin d'éducation et de formation, pour les raisons suivantes :

- Dans les réseaux éclore, les lycées sont absents, dans un réseau inter-éclore, la position est floue.
- Géographiquement et territorialement en réseau inter-éclore ne parle pas. Exemple, une association du réseau du mellois avec le réseau de Royan est un inter-éclore.
- Le BEF est un espace d'autonomie
- Le BEF ne s'inscrit pas dans une échelle hiérarchique
- L'existence du BEF est légitimée par un cadre national (loi d'orientation du 10 juillet 1989, circulaire N°2001-114 du 20 juin 2001). Son fonctionnement est régi par une charte académique, datant de 2007.

- Le BEF est un espace de liberté de parole indispensable, un espace de réflexion, un espace d'élaboration et de production.
- Le BEF est un levier essentiel tant il peut contribuer à la mise en place du projet académique, tant il permet l'initiative autant qu'il peut répondre à l'initiative.

A l'unanimité, les membres du bassin restent attachés à la notion de bassin.

Le pilotage du BEF s'appuie sur un comité de pilotage constitué comme suit :

- Animateurs de bassin
- Animateurs de commission
- IA-IPR
- IEN
  - IO
  - ET EG
  - 1er degré
- DCIO

L'élargissement est possible aux candidats volontaires ou selon les thèmes discutés.
De la même manière, quand il sera nommé par Monsieur le Directeur, le coordinateur des réseaux éclore du département pourra être invité à l'assemblée générale du bassin.
Enfin, le corps des inspecteurs se positionnera à l'égard des bassins et des inter-éclores à partir du séminaire du 13 décembre 2017.

Les axes de travail pour 2017-2018, définition et installation des commissions.

Le comité de pilotage du bassin a proposé en séance préparatoire le projet de bassin, ci-dessous qui a été validé en assemblée générale :

- *Axe 1 : EPLE, système éducatif et fonctionnement*

  Orientation, affectation, carte des formation, les applications professionnelles, les relations avec les collectivités de rattachement, ...

- *Axe 2 : Problématiques éducatives*

  Le fonctionnement du système éducatif peut susciter l'émergence de problématiques que la dimension d'un BEF permet de traiter : les parcours singuliers, la prévention du décrochage, une école inclusive, l'affectation et la continuité du parcours, ...

- *Axe 3 : Commissions techniques & GRH*

  Les gouvernances à l'œuvre des différentes institutions en lien avec l'EPLE nécessitent une réponse structurée des équipes de direction. Il est opportun de constituer des groupes de personnels un peu plus éclairés pour pouvoir y répondre, y siéger et y apporter une réponse représentative pertinente. Le BEF se dotera de commissions techniques (informatique, juridique, GRH, affaires financières, approvisionnement, ...)

Dans ce cadre nous proposons à la discussion les sujets de commission suivant :

- Carte des formations, c'est une compétence du BEF et même si le contexte s'est singulièrement élargi avec l'élargissement à la grande région, nouvelle aquitaine, il semble pertinent que le BEF produise une réflexion et des travaux annuellement sur ce sujet. Et ce d'autant plus que le fonctionnement antérieur, en région Aquitaine, tenait compte des positionnement des bassins.

- Orientation des élèves, affectation et parcours des élèves ULIS &

  SEGPA . La taille du bassin ainsi que la diversité et la typologie des EPLE qu'il fédère nous permettrait de suivre des cohortes d'élèves depuis le 1er degrés jusqu'au post bac, en parcours singuliers ou traditionnels. Il faut ajouter à cela, qu'historiquement, le bassin a produit des temps d'information et de formation à destination des enseignants de collèges et de lycées sur les voies de formation, technologiques, professionnelles. Nous pouvions nous appuyer sur les collègues Principaux, Proviseurs, Inspecteurs, les réseaux départementaux ou académiques, les partenariats dans le monde économiques et institutionnels et les bassins d'emploi. c'est un espace que le bassin doit s'attacher à reconquérir. il y a une véritable attente chez les enseignants, en particulier professeurs principaux.

- Les EANA, de l'accueil à inclusion, relation avec les partenaires.

  C'est une problématique neuve mais importante. Elle relève d'enjeux politiques forts où de nombreuses collectivités, institutions croisent leurs compétences. il est évident que l'Education Nationale est concernée et doit œuvrer à l'inclusion de ces élèves dans une perspective d'intégration et d'insertion. Mais dans un contexte complexe, il nous faut être informé et comprendre pour savoir comment agir et interagir dans la construction du parcours scolaire de ces jeunes, qui n'est que l'un de ceux que ces jeunes doivent construire.

  Cela pourrait relever en outre d'une intervention auprès le d'AG du bassin de milieu d'année, par un expert sur la problématique de l'inclusion des EANA vers leur intégration par l'insertion dans un contexte institutionnel et partenarial complexe.

- Applications "métier" de notre intranet : quid des personnes utilisatrices, place du personnel de direction dans le conception, dans la chaîne de fonctionnement, dans la durée d'utilisation au regard des tâches réelles et présentielles de la fonction, bilan de l'amplification. Cela relève du technique autant que delà place du personnel de direction dans la chaine de réalisation de la tâche numérique.

Notre dimension de bassin ne peut non plus porter trop de commissions de front.

Nous invitons chaque collègue à se positionner. Chaque commission sera pilotée par deux animateurs.

C'est le comité de pilotage du bassin qui se chargera de travailler au projet de bassin.

Le calendrier du BEF

- AG D'OUVERTURE, LE 19 OCTOBRE 2017
- AG DE MILIEU D'ANNEE, LE MARDI 6 FEVRIER 2018 A 9H00, AU LPO HVS DE SAINT MAIXENT
  - Proposition d'un moment fort sous forme de conférence débat sur le sujet des élèves Allophones non accompagnés, de l'accueil à l'inclusion scolaire
- AG DE FIN D'ANNEE EN PRESENCE DE M PICAUD, LE JEUDI 7 JUIN 2018 A 9H00

Questions, échanges

Un collègue principal informe le bassin que son établissement subit un écrêtement. l'argumentaire utilisé par les personnels de la collectivité renvoie à un groupe de travail que cette dernière avait organisé et qui avait impliqué des personnels de direction.

Cela ramène le collègue à solliciter du bassin une intervention ou une réflexion sur les relations entre les personnels de direction et les collectivités de rattachement et pourquoi pas par le biais d'une commission, comme cela avait pu être évoqué lors d'une précédente assemblée générale.

La réponse des animateurs est que l'événement relaté et la réaction qu'il suscite ne relève pas du bassin. Autant le bassin pourrait mettre en place une commission sur un tel sujet, dans une approche générale, autant sur un épisode précis seule une sollicitation syndicale pourrait constituer le cadre propice à l'explication.

En l'absence de question, la séance est close à 16h00.

N. LAURENT A. FAVRIS

Annexe, liste des inscrits par commission :

Les EANA, de l'accueil à l'inclusion	***Carte des formations***	***Orientation des élèves, affectation et parcours des ULIS et SEGPA***
Lydie Lenoir (Pilote) Kathy Lavanche Corinne Bisson Sophie Blanchet Jean-Claude Varenne Bruno Gachignard Magali Paillé Patrick Defaye Méatrice Nicolas Caroline Léon Anne De Bois Christophe Humbert Thierry Surault Aymeric Favris	Gérad Grether (Pilote) Nicolas Laurent Lydie Lenoir Gilles Seignon Jean-Claude Varenne	Laurence Audé (Co-pilote) Magali Paillé (Co-pilote) Lydie lenoir Kathy Lavanche Xavier Bardieux Sophie Blanchet Jean-Claude Varenne Gérard Grether Nicolas Laurent Anne De Bois Laurent Bayennay Caroline Léon Béatrice Nicolas Christophe Humbert Thierry Surault Aymeric Favris Joelle Ba

Une inscription complémentaire aux commissions en place est encore proposée en envoyant un mail direct aux animateurs de bassin qui relaieront.

Deux autres commissions étaient proposées mais n'ont recueilli qu'une ou deux inscription.s

De par sa candidature, le comité de pilotage est élargi à Mme Caroline Léon.